

## DECISIONS DU CONSEIL

Extrait des décisions du Conseil communal du 6 mars 2018

**Au cours de sa séance du 6 mars 2018, le Conseil a notamment :**

### POLICE

- remis les pattelettes à Mme Monique Dubois et M. Benoît Hugon pour leur promotion au grade de sergent.

### APPRENTISSAGE

- confirmé l'engagement de M. Liam Grange en qualité d'apprenti employé de commerce dès le 1<sup>er</sup> juillet 2018.

### AGRICULTURE

- accepté le fait de tirer une conduite 125 au Grand-Blettay jusqu'au bâtiment Faiss avec la condition que tous les privés se connectent avec un compteur, étant précisé que le raccordement et la consommation seront à charge des privés. Les propriétaires doivent à l'unanimité donner leur consentement écrit à ces conditions pour que cet accord soit effectif.

### CULTURE ET SPORT

- accepté de verser un subvention au groupe Tower of Power qui se représentera le 21 avril 2018 à la Belle Usine.
- validé la demande pour le vin d'honneur offert par la commune pour l'apéritif de la Fête cantonale des costumes.
- pris acte de la demande de jumelage avec la ville de Santa Cruz et décidé d'y répondre négativement car elle ne rentre pas dans la perspective communale.

### TRAVAUX PUBLICS

- décidé de poursuivre la pose des bordures à la Route cantonale N° 71, tronçon La Louye-l'Insarce.

### CONSTRUCTIONS

- autorisé la demande suivante :

**Requérants :** 246/17 Perraudin Joachim et Sabine, Rte de Saillon 134 – 1926 Fully

**Objet :** transformation d'une habitation individuelle en deux logements, sans changement d'affectation, avec construction d'un escalier extérieur et d'un jardin d'hiver

**Situation :** Les Carres, Route de Saillon, Folio 44, Parcelle No 7631, zone faible densité

### AUTORISATION D'EXPLOITER

- décidé d'accorder l'autorisation d'exploiter le café Dipiazza à Madame Ana Paula De Pina Coehlo, sous réserve d'enquête.

### VOIRIE

- validé les articles des règlements de police et de gestion des déchets concernant les dénonciations voirie.